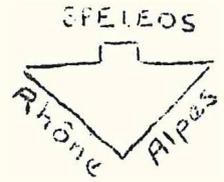
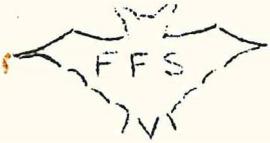


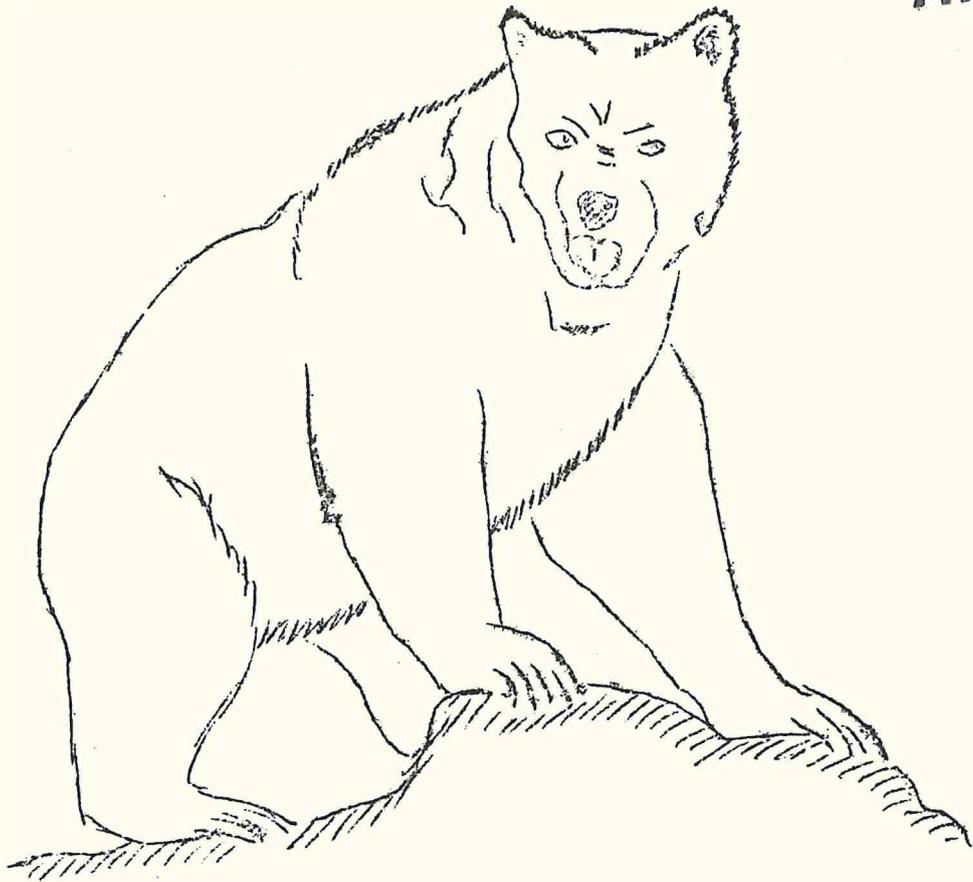
URSUS



Groupe Lyonnais de Recherche

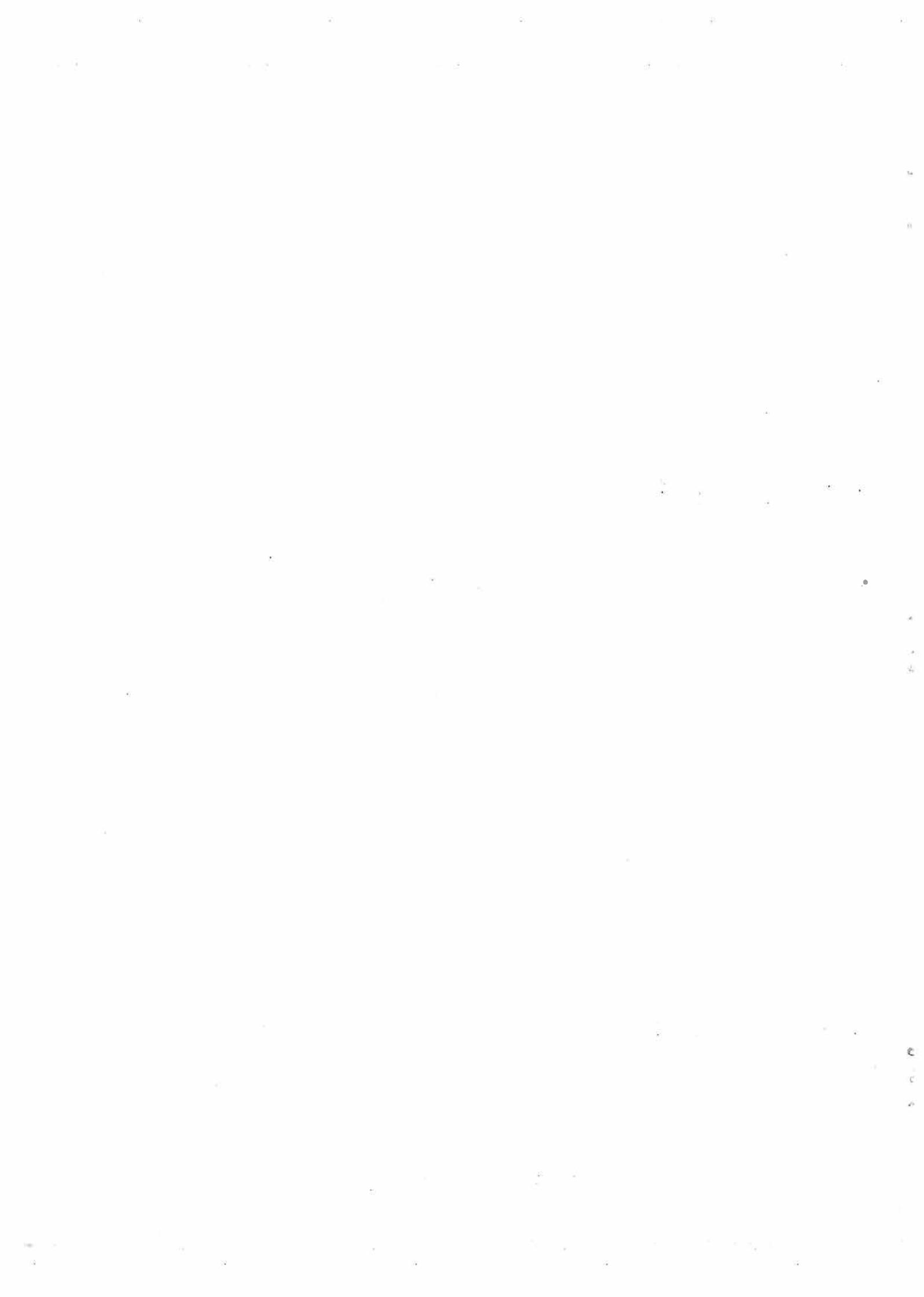
Spéléo - Karstologique

ARCHIVE



Bulletin de liaison

N° 13



Ce printemps nouveau, s'annonce pour notre Club, tout semblable à celui des années passées.

Ce sera la continuation...des sorties de spéléos,mais avant tout, d'abord, aux réunions, le plaisir de raconter aux copains les dernières nouvelles du jour, certains exploits ou échecs, telle une certaine sortie pour le "Camarguier"...mais ce n'est que partie remise!.

Quant à celui qui, "Berger Spéléologue", se permet de critiquer les enrégés vénérables du Club URSUS, il éprouve une certaine prédilection pour la "siesta", et quand l'occasion lui vient d'en piquer une, il ne la loupe pas !.

Un second, "initiateur dans son génie", qui par derrière en profite pour traiter ma pauvre voiture d'incapable (voir la fin de ce bulletin), lui, trouve la plupart du temps de bons prétextes pour ne pas dévoiler ses talents de spéléologue: entraînement à ski, course de ski, ballade à ski, ski-bar, ect. ; ; .. Bref, résultat : toujours à ski !.

Mais, me direz vous, l'été en spéléo, il se rattrape ?
Bien sûr! Quand il ne pleut pas sur la "Sarraz" .

En conclusion, commet une faute, celui qui veut participer au camp d'été, et néglige de se plier à l'entraînement nécessaire!

En réalité, le Spéléologue, est un homme très simple qui, comme beaucoup d'autres désire retrouver sa pleine forme au physique comme au moral, et abandonne la ville pour retrouver la vraie nature, pour jouir de sa beauté, (celle de la nature!), et en éprouver la puissance, au besion luttant avec elle.

Car, la spéléologie exige une certaine perfection, comme tout art, elle demande que l'on s'astreigne à une vraie discipline.

Et ceci, nous ramène aux sorties de week-end. De nouveaux venus vont certainement s'inscrire au club; il appartiendra aux anciens, qui, alors que débutants, ont été heureux d'être encouragés et guidés, d'en faire de même à leur tour !.

La continuité du Club sera ainsi assurée, mais surtout, et c'est là l'essentiel, nous aurons encore cette année sympathique, car ce sera avant tout

un CLUB

UN CLUB D'AMIS ! .

QUI EST LE CLUB " URSUS " ?

SES MEMBRES :

N°/I GALLO Chrstiane (Membre fondateur) I04 avenue de Pressensé-69-Vénissieux
N°2 BESSET Yves (" ") I8 quai Paul Sédaillan-69- Lyon (8)
N°4 DUCLAUX Gérard (" ") I23 Bd. des Etats-Unis-69 Lyon (8)
N°6 FERAL Michel (" ") 2 place de Soest - IO - Troyes
N°7 FERNANDEZ Liberto(" ") 30 bis rue Stéphane Coignet-69-Lyon(8)
N°8 GALLO Gilbert (" ") I04 avenue de Pressensé-69-Vénissieux
N°9 GRON Marc (" ") I63 Bd. de Stalingrad-69 Lyon (6°)
N°15 THELOZ Robert (Membre actif) 8I bis rue Coste -69 -Caluire
N°16 ROZIER Patrice (" ") 29 rue Royal -69- Loyn (I)
N°19 DUCLAUX Renée (" ") I23 Bd. des Etats-Unis -69- Lyon (8)
N°2I JOSSERAND Michel(" ") I5 avenue Lacassabne -69- Lyon (3)
N° 22 BESSET Nicole (" ") I8 quai Paul Sédaillan - 69 - Lyon (9)
N°25 TRAYNARD Gérard (" ") IOI rue Ney -69 - Lyon (6)
N°26 CHAPELLE François(" ") I44 cours Toltoï -69- Villeurbanne
N°27 PECUY Jacques (" ") IO impasse Berchet - 69 - Lyon (8)
N° 28 THELOZ Odile (" ") 8I bis rue Coste - 69 - Caluire

SON SIEGE SOCIAL :

URSUS I63 B oulevard de Stalingrad - 69 - Lyon (6)

SON N° DE C.C.P. :

URSUS C.C.P. N° I576 95 Lyon

SON COMITE DE DIRECTION :

- Président	BESSET Yves	} Bureau
- Vice Président	PEGUY Jacques	
- Trésorier	CHAPELLE François	
- Secrétaire	GRON Marc	
- sans fonction	{ TRAYNARD Gérard GALLO Gilbert	

SES RESPONSABLES :

- Matériel GRON Marc
- B ulletin TRAYNARD Gérard
- B ulletin adjoint.... PECUY Jacques
- Buvette PEGUY Jacques
- Fichier JOSSERAND Michel

SON LOCAL DE REUNION :

Maison des Jeunes, 43 B d. des Brotteaux -69- Lyon (6)

SES JOURS DE REUNION :

Les jeudis à 2I heures. Le premier jeudi de chaque mois étant une réunion d'affluence .

SON LIEU D'ACTIVITE PRINCIPALE:

Le Dévoluy, commune du Grand Villard .
Zône du Barnier, du vallon du Grd. Villard et du vallon Girier .

§ § § § § § § § § § § § § § § §

Compte rendu d'activité de Septembre à Octobre 1968

7-8 septembre :

Trou du Glaz , Massif de la dent de Crolles Isère
Participants: N. Souty, Tony Rouge, Marc (Tritons)
J. Péguy (Ursus)

Topographie du réseau du puits Labour, puits Souty, puits Tony; jonction avec le Guiers mort.

8 Septembre:

Cambourne de la Pérucle, Jujurieux Ain
Participant: Michel Josserand

14-15 Septembre:

Trou du Glaz, Massif de la dent de Crolles Isère
Participants: N. Souty, Tony Rouge, Marc..... (Tritons)
L. Fernandez, J. Péguy (Ursus)
Exploration d'un réseau vierge.

20-21-22 Septembre:

Chourun Camarguier ou du pré de Laup, St Didier en Dévoluy Htes Alpes
Participants: Janine Besset, Nicole Besset, Yves Besset, Marc Gron, Michel Josserand, Jacques Péguy.
Descente des puits Fernandez et Péguy, progression dans le méandre jusqu'à moins 130 m. Relevé topographique effectué jusqu'à la salle des soupirs (-120 m)

28-29 Septembre:

Trou du Glaz - Guiers mort, Massif de la dent de Crolles Isère
Participants: M. Letrone, N. Souty, T. Rouge (Tritons)
J. Péguy (Ursus)
Remonté du réseau jusqu'au puits des oursins.

29 Septembre:

Salavre Ain
Participant: M. Josserand

11-12-13 Octobre:

Chourun Camarguier ou du pré de Laup, St Didier en Dévoluy Htes Alpes
Participants: Besset Nicole, Besset Yves, Chapelle François, Duclaux Renée, Duclaux Gérard, Gallo Christiane, Gallo Gilbert, Gron Marc, Josserand Michel, Péguy Jacques.
Exploration des galeries situées au bas des puits.

20 Octobre:

La Cambise, St Pierre de Chartreuse Isère
Participants: René Cloitre, Guy Gérante (C.S.C.)
François Chapelle, Marc Gron (Ursus)
Reconnaissance du réseau principal.

11 Novembre:

Tourisme karstologique et spéléologique en Vercors,
Participants: Y. Besset, N. Besset, C. Gallo, G. Gallo.

15 Décembre:

La Cambise, St Pierre de Chartreuse Isère
Participants: Yves, Gérard T., Jacky, Michel, Jean Yves .
Reconnaissance d'un passage supérieur au dessus des lacs et du siphon.

La pluviosité est assez importante, 700 à 800 mm, et peut atteindre 1 000 mm dans les Dombes. Elle est répartie sur 115 à 150 jours environ ; l'abondance va croissant de l'hiver à l'automne. Sur les hauteurs du Jura, le climat est montagnard. Il y a une diminution de la température avec l'altitude. Les gelées sont fréquentes. On constate une augmentation de la pluviosité par rapport à la zone de plaine. On arrive ainsi à 1 200 mm sur les plateaux et 1 500 mm sur les chaînons de l'est. Dans certains endroits elle peut même atteindre 2 000 mm. On observe un maximum en automne et en hiver. L'enneigement est assez important (3 à 6 m) et persiste de 4 à 6 mois.

II. LE BUGEX.

Le Bugex, région montagneuse entre l'Ain et le Rhône, est une ancienne petite province française. Après avoir appartenu longtemps à la Savoie, il fut cédé à la France en 1601 et inclus dans le gouvernement de Bourgogne.

Il forme aujourd'hui la partie orientale de l'Ain.

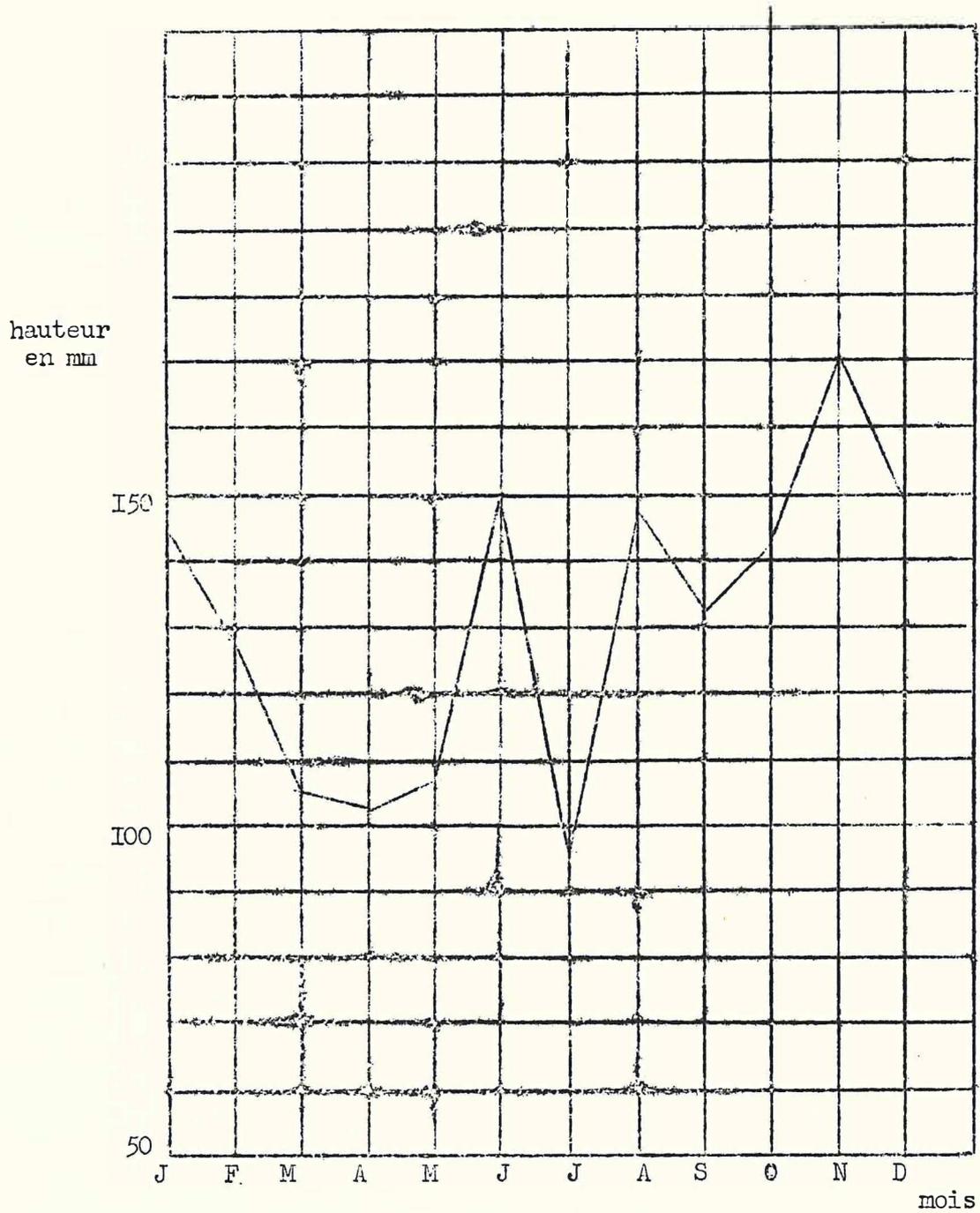
Le Bugex, comme le Valromey est une partie du Jura méridional. Il s'est formé au tertiaire à la suite du plissement alpin. Les sédiments du Jura, déplacés du sud-est au nord-ouest, enserrés entre les Vosges et le Morvan, formèrent des plis parallèles orientés sensiblement nord-sud et séparés par des cluses encaissées (exemple caractéristique : la cluse de Nantua). Celles-ci sont dues à l'érosion fluviale et ont été élargies par la glaciation alpine qui a laissé sur les hauteurs d'abondants dépôts morainiques lesquels ont, à certains endroits, ralenti ou arrêté l'évolution du relief calcaire. C'est là que se trouvent les "crêtes-sommets culminants du massif. Ce sont le "Crêt de la neige" (1 723 m) et le "Colombier de Gex" (1 720 m). On a ensuite d'est en ouest d'autres plis (Forêt de Cormaranche, Joux noires, Joux blanches, etc.) dont l'altitude diminue jusqu'au Revermont.

Région calcaire, le Bugex est très riche en grottes, gouffres, rivières souterraines et autres phénomènes karstiques. On trouve ainsi le long de la vallée de l'Albarine de nombreuses cavités. Certaines, dans les temps préhistoriques ont été habitées telles "la grotte de l'Hôpital" ou la "grotte supérieure du cirque de Fontelune". On peut voir à proximité d'Hauteville un lapiaz de faible étendue, mais assez typique.

Sur les monts du Bugex, le climat est soumis à une influence alpine. Il y a diminution de la température avec l'altitude.

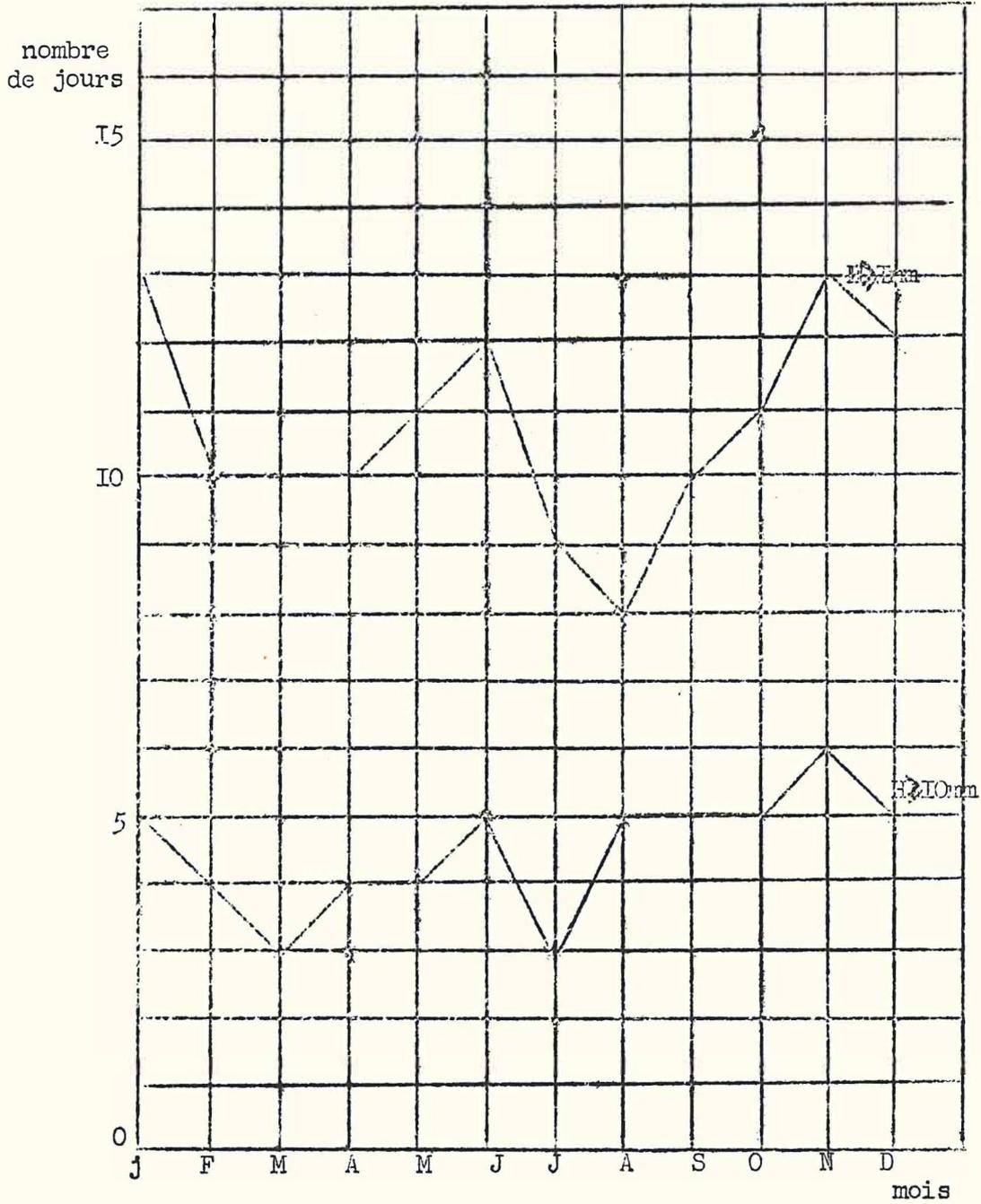
HAUTEUR MENSUELLE DES PRECIPITATIONS

REGION DE HAUTEVILLE (AIN)



NOMBRE DE JOURS DE PRECIPITATIONS MENSUEL

REGION DE HAUTEVILLE (AIN)



III. LA COMMUNE DE CORMARANCHE EN BUGEY.

La commune de Cormaranche en Bugey est délimitée au nord par le ruisseau de Mélogne, au sud par le chemin de l'Écu, à l'est par la forêt de Cormaranche et le bois de la côte Aubert et à l'ouest par la forêt de Dergit et la forêt de Rouge.

Les villages de Cormaranche en Bugey et Vaulx-Saint-Sulpice sont situés dans un synclinal dirigé nord-sud.

Les anticlinaux l'encadrant se sont transformés lentement et ont donné, grâce à l'érosion, des plateaux allongés tels le plateau de la forêt de Cormaranche et celui de la forêt de Rouge.

Au point de vue géologique, on trouve sur cette commune des terrains assez variés. La partie la plus intéressante est la portion de Rauracien supérieur. C'est dans cette partie que l'on trouve pratiquement toutes les cavités de la commune :

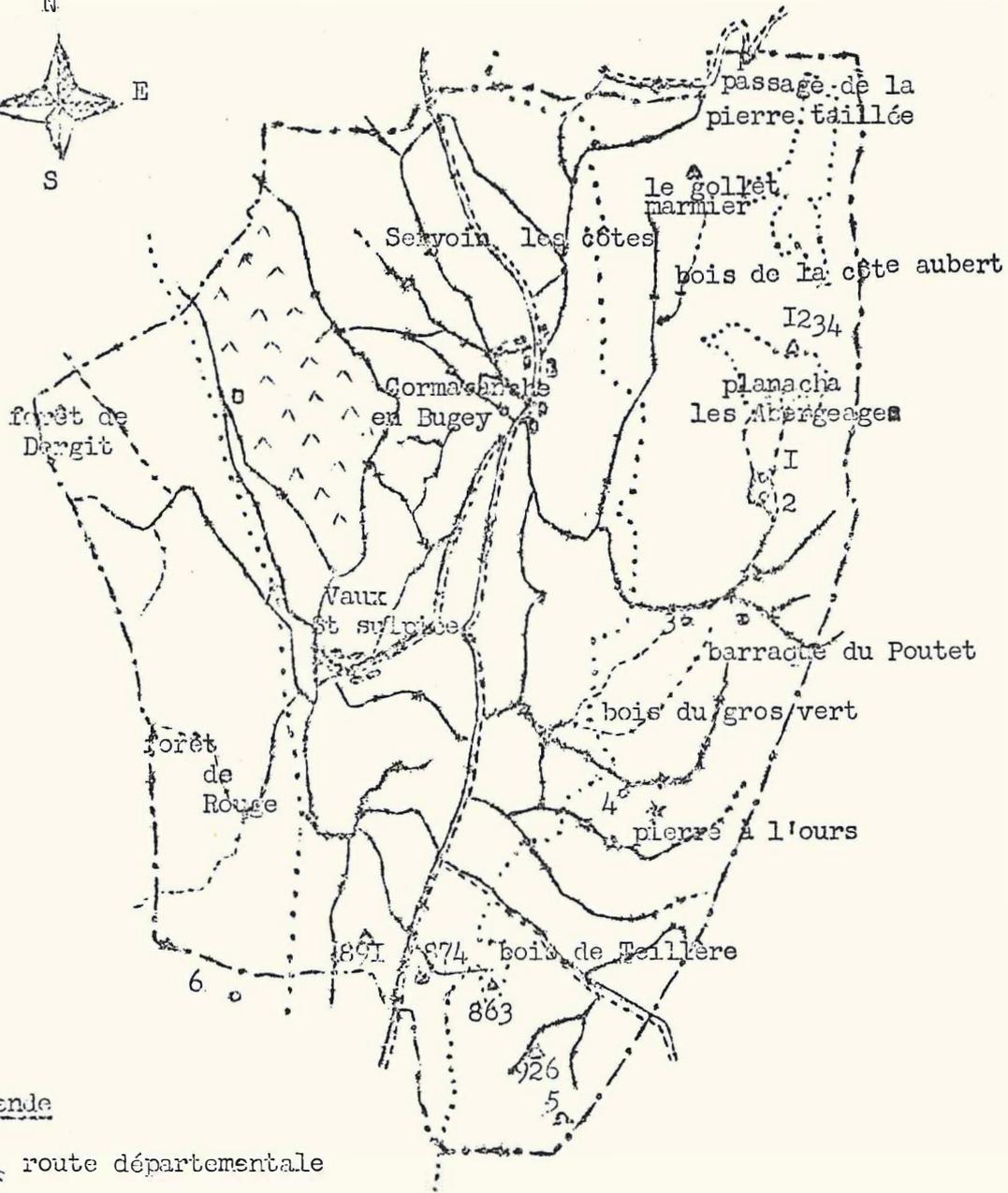
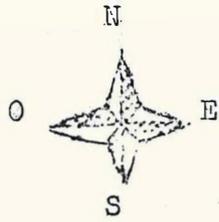
- gouffre du Poutet,
- Précipice des Abergeages P1,
- Précipice des Abergeages M70,
- gouffre du Cros-Vert.

C'est un calcaire compact et fin, généralement en bancs peu épais (épaisseur variable : 60 à 100 m). Les fossiles y sont rares. C'est l'assise de calcaires pseudolithographiques. Au sud-est de cette partie se trouve de l'Astartien. Les calcaires du sommet du Rauracien supérieur sont envahis par des calcaires oolithiques, pisolithiques ou dolomitiques, en successions variées et entre lesquels s'intercalent des bancs marneux. C'est le début du faciès corraligène qui prédomine dans les étages supérieurs. Sur d'autres points, les calcaires oolithiques succèdent brusquement aux calcaires pseudo-lithographiques (Épaisseur de la couche : 40 à 60 m).

La grotte de la Lèbe, par contre, se trouve dans le Virgulien, à faciès lithographique, qui a de nombreuses ressemblances avec le Rauracien supérieur.

.../...

COMMUNE DE CORMARANCHE EN BUGEY (AIN)



Légende

- route départementale
- sentier
- chemin d'exploitation
- marais
- limite de forêt
- altitude
- gouffres
- grottes



Dénomination des cavités

- 1: précipice des Abergeages PI
- 2: précipice des Abergeages M70
- 3: gouffre du Poutet
- 4: gouffre du Gros Vert
- 5: grotte de la Lèbe
- 6: gouffre des queues

IV. HYDROLOGIE, ANALYSES, VITESSE DE CORROSION -

Les précipitations sont réceptionnées dans le synclinal au fond duquel se trouvent les villages de Cormaranche en Bugey et Vaulx-Saint-Sulpice : elles forment un marais dont les eaux se jettent ensuite dans le ruisseau de Mélogne.

On trouve sur les pentes des anticlinaux de nombreuses sources sur les eaux desquelles ont été effectuées les mesures physico-chimiques suivantes : (Tableau I).

Températures : Elles ont été mesurées au moyen d'un thermomètre Prolabo au 1/10^e de degré.

pH : Ils ont été déterminés avec un papier indicateur Lyphan (Réf. L 668) gamme 6,0 - 7,5.

Teneur en Ca⁺⁺ : Ca⁺⁺ a été dosé par spectrographie de flamme (d'émission).

Teneur en Mg⁺⁺ : Mg⁺⁺ a été dosé par spectrographie de ~~XXXX~~ flamme (d'absorption).

Alcalinité totale (TAC) : dosée par HCl 0,1 N.

Résistivité : Elle a été déterminée avec un résistivimètre Chauvin-Arnoux.

Dans les cavités, les mesures suivantes ont été effectuées sur l'air :

Températures : mesurées à l'aide d'un thermomètre Prolabo au 1/10^e de degré.

Degré hygrométrique : il a été déterminé avec un hygromètre à cadran Prolabo.

En outre, quelques mesures ont été réalisées sur des eaux souterraines (Tableau II). Les résultats sont rapportés sur les tableaux III et IV.

TABLEAU I

Lieux de prélèvement des échantillons d'eau				
N° REFERENCE	x	y	z	REMARQUE, NOM DES LIEUX
C1	855,035	112,308	1025	Source de Fernay
C2	855,525	112,272	1140	Source de la Ferme Guichard
C3	853,320	112,770	830	Ruisseau de Mélogne : la cascade
C4	853,042	109,585	780	Source du bief des Vuires
C5	854,842	112,595	1000	Affluent du Mélogne
C6	852,665	108,785	818	Source de Dardena
C7	852,485	108,655	856	Source de Bachêt-Rafour
C8	855,448	112,308	1120	Réservoir de la ferme Guichard

TABLEAU II

N° REFERENCE	LIEUX DE PRELEVEMENT DES ECHANTILLONS D'EAU SOUTERRAINE
P1	Gouffre du Poutet, Lac de la cote - 35 m
P2	Gouffre du Poutet, Lac de la cote - 53 m
A1	Précipice des Abergeages P1, Lac de la cote - 33 m
A2	Précipice des Abergeages P1, Lac de la cote - 38 m

A. RESULTATS DES ANALYSES ET MESURES.

TABLEAU III

LIEUX DES MESURES (point le plus bas de la cavité)	DEGRE HYGROMETRIQUE	TEMPERATURE °C
GOUFFRE DU POUTET.....	98	8
PRECIPICE DES ABERGEAGES P1.....	97,5	4
PRECIPICE DES ABERGEAGES M70.....	96	3,5
GROTTE DE LA LEBE.....	93	7,6
GOUFFRE DU CROS-VERT.....	95	8,2

.../...

TABLEAU IV

Rf	TEMPERATURE Sept. 1964 en °C	pH	Ca ⁺⁺ en ppm	Mg ⁺⁺ en ppm	TAC. CaCO ₃ en mg/l	RESISTIVITE en Ω.cm
C1	6,75	6,5	62	0,7	198	3785
C2	6	6,6	66	3,1	251	2830
C3	3,9	6,3	37	3	198	3860
C4	2	6,4	68	1,1	251	3000
C5	2,95	6,6	54	1,7	215	3905
C6	5,9	6,6	66	3,8	244	2850
C7	8,05	6,6	66	1,9	233	3750
C8	7,55	6,7	64	3	244	2835
P1	8,3	6,3	41	1,9	-	1600
P2	8,3	6,3	42	2	-	1525
A1	6,8	6,4	45	1,8	-	2200
A2	6,8	6,4	45	1,8	-	2125

B. VITESSE D'EROSION RELATIVE AU PLATEAU DE CORMARANCHE EN BUGEY

$$V = \frac{4 \times E \times T}{100} \quad (\text{formule de j. CORBEL})$$

V = vitesse d'érosion en m³/km².an

E = hauteur moyenne d'eau écoulée en mm ; égale à la différence entre les précipitations moyennes annuelles en mm et le déficit moyen annuel (*) (perte par évaporation) en mm.

$$E = P - D.$$

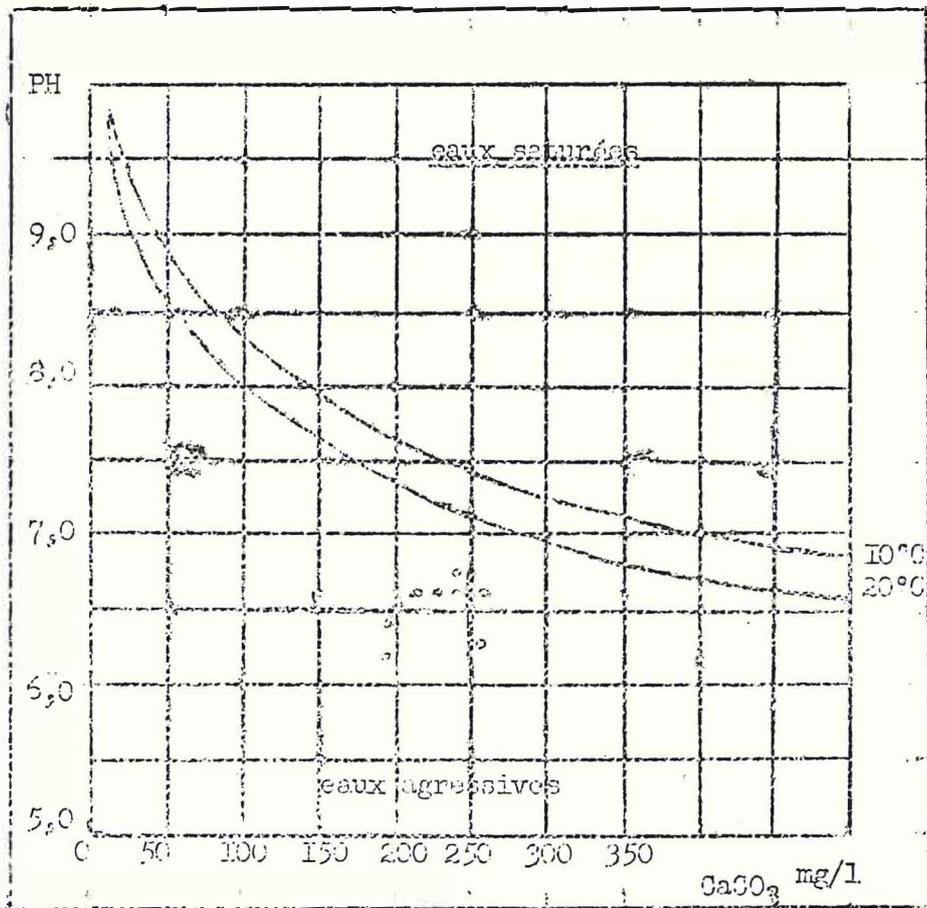
T = TAC, teneur en Ca CO₃ mg/l

On a : E = 1576 - 300 = 1276 ; TAC = 229 mg/l

$$D'où : V = \frac{4 \times 12,76 \times 229}{100} = 117 \text{ m}^3/\text{km}^2.\text{an}$$

(*) Nota : on peut considérer d'après J. CORBEL que le déficit moyen annuel est voisin de 300 mm pour le BUGEY.

ETAT DES EAUX



Y.B.

V. CAVITES

1. GOUFFRE DU POUTET

x = 854,72, y = 109,745, z = 994

Accès - De Cormaranche en Bugey, emprunter la route forestière permettant de se rendre "au Planacha". A environ 2 km du village et 500 m avant d'arriver à la maison forestière du Poutet, on trouve le gouffre sur le côté droit de la route.

Description - On aboutit à la première salle par un puits étroit de 8 m (P1), dont l'orifice est recouvert d'une grille d'égout. En bas de celui-ci se trouve au nord-est, un autre petit puits (P2) de 4 m obstrué par un bouchon de terre. A l'ouest, une galerie fortement inclinée permet d'accéder à une petite salle où se trouve le départ de P3 (puits de 12 m). Au-dessus de l'orifice de ce dernier se trouve une cascade pétrifiée recouverte de "mond-milch" ; à 4 m du sol, une petite plateforme permet d'accéder à une salle très concrétionnée de 3 m de long, 1 m de large découverte en novembre 1964. P3 communique dans la salle la plus grande de la cavité ; au fond et au sud, après un ressaut de 3 m, les eaux d'infiltration se réunissent dans un petit lac et se perdent ensuite dans un boyau impénétrable (la désobstruction n'a pas permis une continuation) ; au nord-ouest, deux mètres en contre-bas, après un passage assez étroit, on arrive dans une salle boueuse d'où part P4, dernier puits qui débute par une petite chatière et permet de communiquer avec la salle terminale. On y trouve une mare d'eau stagnante renfermant de nombreux végétaux en décomposition (dégageant de méthane). Après un certain temps passé dans cette salle il arrive que l'on ressent de légers maux de tête. En période très pluvieuse, l'eau se perd dans une fissure située dans du marne-calcaire. Un essai de désobstruction n'a rien donné.

Nota : Nous avons capturé des niphargus dans le lac de la cote - 35 m.

2. PRECIPICES DES ABERGEAGES

x = 855,084, y = 110,50, z = 1110

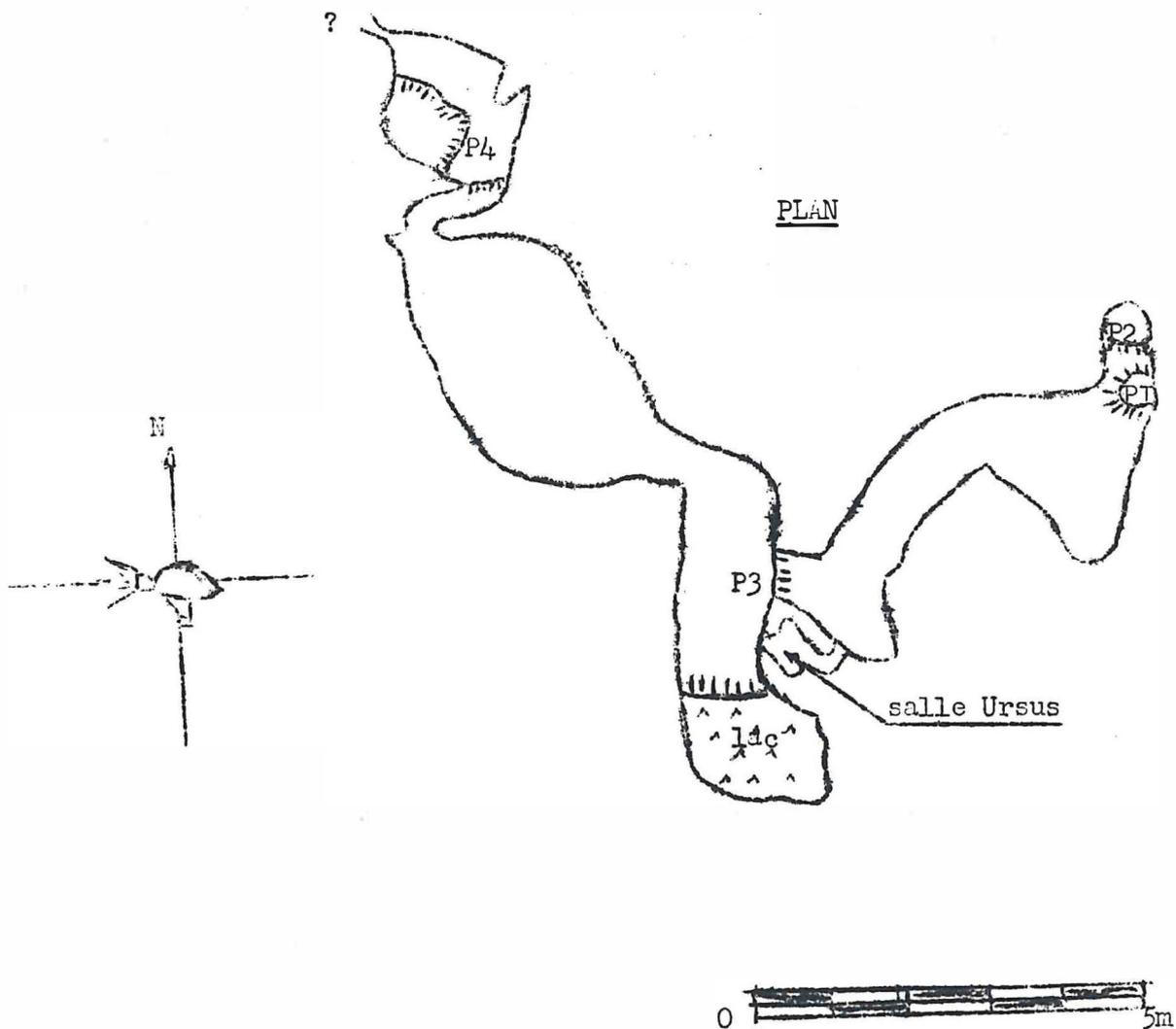
Accès * De Cormaranche en Bugey, emprunter la route forestière au "Planacha". Les deux gouffres se trouvent à environ à 3,5 km du village, à 30 m de la route sur la droite, dans le bois. Le plus bas est le M70, l'autre étant le P1. Ces deux gouffres distants d'environ 50 m commencent par une verticale. Les orifices de dimensions assez importantes (6 m de diamètre pour P1 et 8 m pour M70) sont entourés de grillage.

.../...

GOUFFRE du POUTET

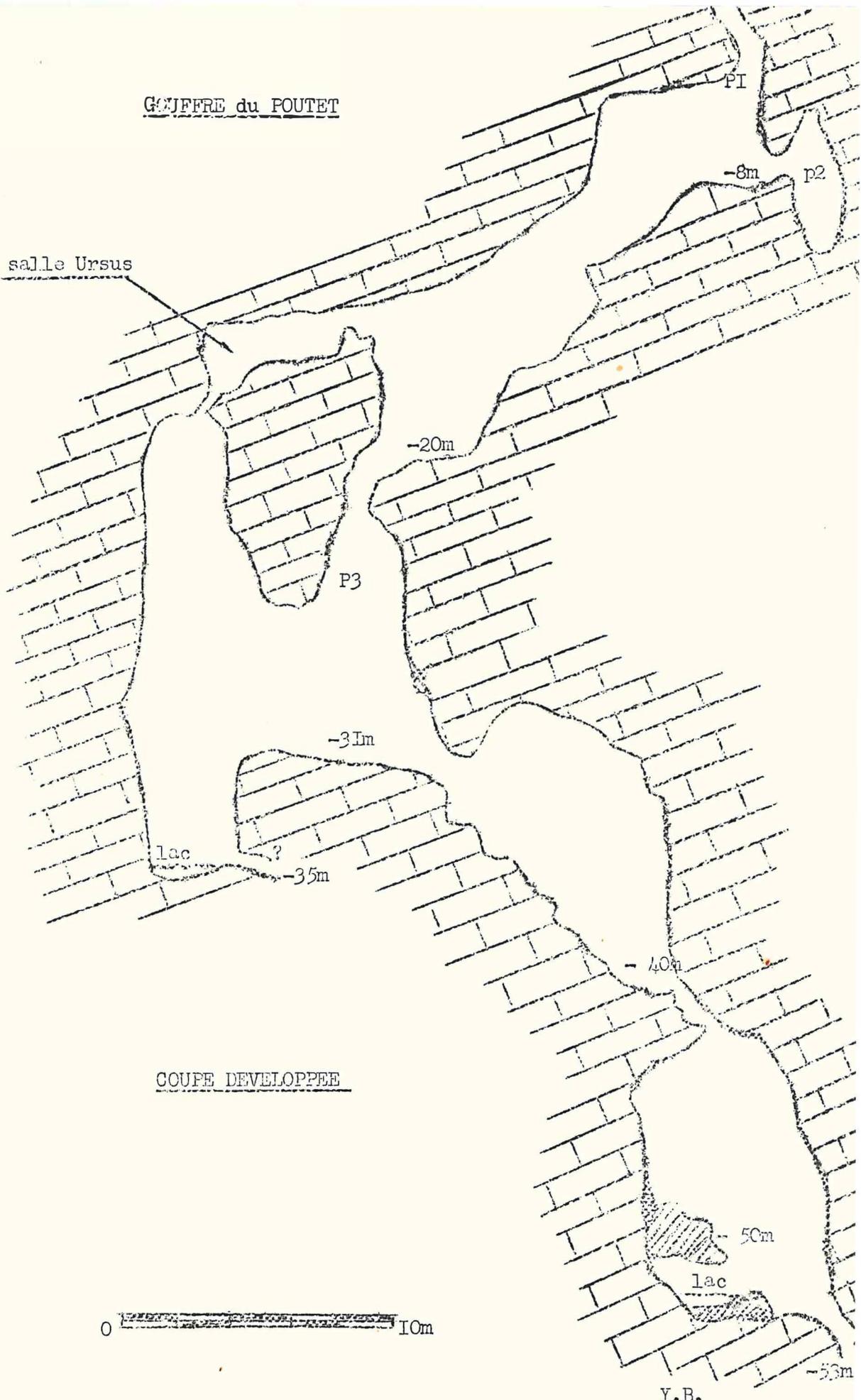
CORMRANCHE en BUGEY (Ain)

X = 854, 72 Y= 109, 745 Z = 994

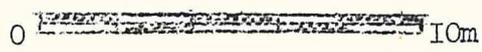


Y.B.

GAJEFFRE du FOUTET



COUPE DEVELOPPEE



Description du M70 - Un puits P1 de 52 m donne accès dans une salle S1 de 20 m de long et 15 m de haut aux parois peu concrétionnées. Le sol est constitué par un cône d'éboulis. A la base de cette salle, un puits en méandres de 10 m communique avec une petite salle S2 (Aucun espoir de continuation dans cette direction). Dans P1, à 30 m de la surface se trouve une plate-forme. De celle-ci part au sud-est un boyau qui se termine en cul de sac et dont les parois sont recouvertes de mond-milch ; au nord, une succession de petits puits, conduit dans une salle S3 dans laquelle se trouve une cascade pétrifiée au nord et un méandre devant trop étroit au bout de 3 à 4 m, au sud. De ce point, une suite pourrait être envisagée après élargissement de l'étroiture.

Description de P1 - Le puits d'accès de 10 m conduit sur un cône d'éboulis. En bas de celui-ci et au nord-est, s'ouvre un puits A de 51 m vraisemblablement creusé au croisement de deux diaclases (Si une suite est possible en bas de ce puits, c'est au prix de l'élargissement très important d'une fissure se prolongeant au moins sur deux mètres). Au sud commence un autre puits de 4 m qui conduit dans une galerie dont la pente est d'environ 30° et qui permet d'atteindre, après un ressaut de 3 mètres, une petite salle de 4 m de long sur 2 m de large. Vers l'extrémité sur, une chatière boueuse longue de 6 à 7 m conduit au sommet d'une salle B en forme de croissant d'une quinzaine de mètres de haut, longue de 8 m et large de 3 m. Le fond est occupé par un petit lac alimenté par les eaux d'infiltration. Le trop-plein de cette laisse d'eau se perd dans un méandre impénétrable pour continuer 5 à 6 m plus bas dans un autre lac. Il occupe le fond d'une salle de 10 m de long, dans laquelle on peut accéder par un diverticule se trouvant à 4 m du sommet de la salle B. Un léger pendule avec l'échelle permet d'accéder à ce diverticule. Ce lac terminal se perd à son tour dans un méandre impraticable. Un élargissement pourrait être tenté. Dans le lac et à l'est, on aperçoit une galerie siphonnante ; mais après avoir abaissé le niveau du lac d'une quinzaine de centimètres en creusant une tranchée on s'est aperçu qu'il n'y avait pas de galerie, mais seulement une petite poche d'air (voir coupe schématique de la salle terminale).

3. GOUTTE DU CROS-VERT

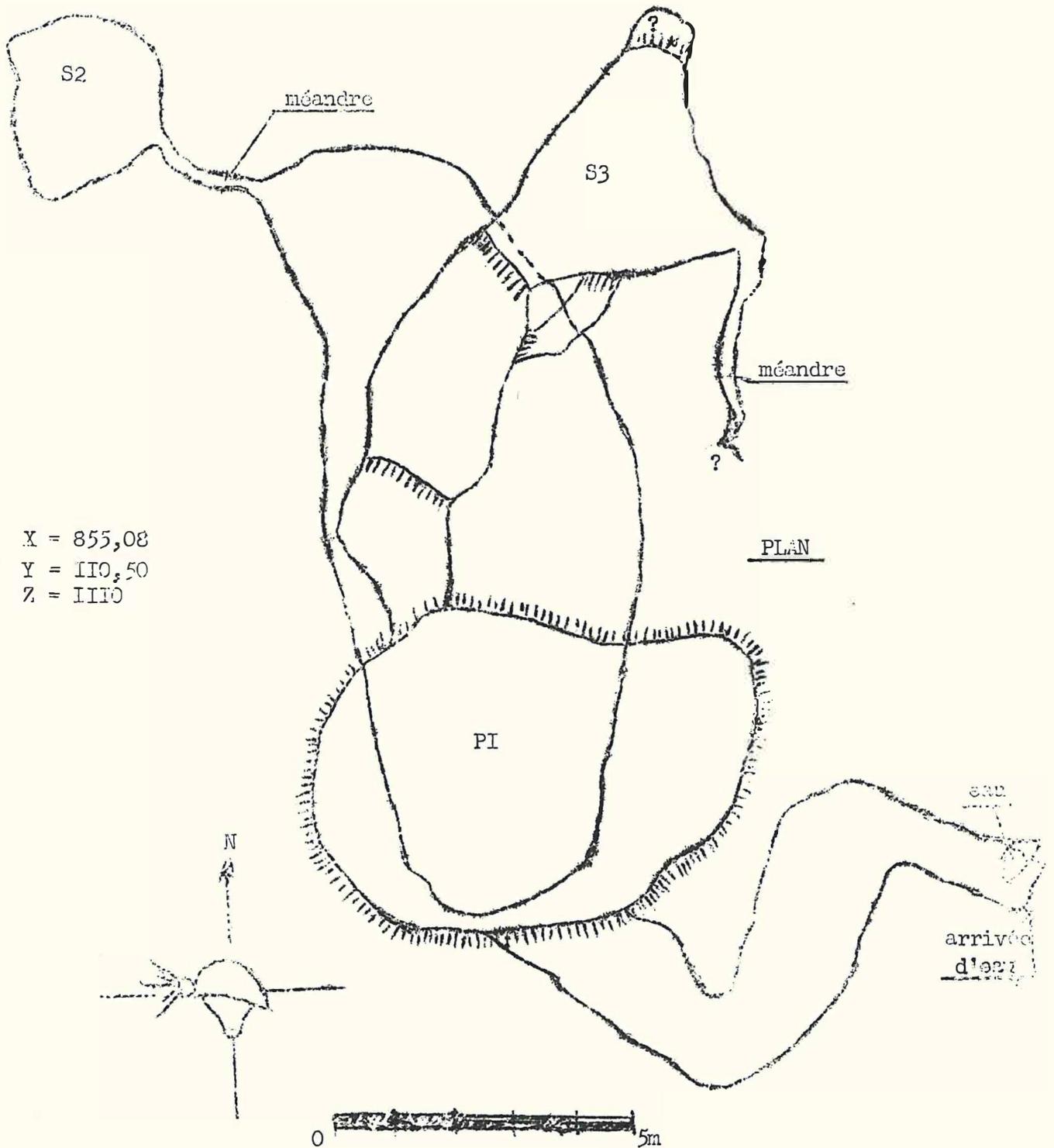
x = 654, 36, y = 109, z = 922

Accès - De Cormaranche en Bagey, prendre la route en direction du col de la Lèbe. A 2 km environ, juste avant le lieu-dit "Granges de Trenchon", prendre sur la gauche le premier chemin bétonné. Après une quinzaine de mètres, remonter le chemin de gauche.

.../...

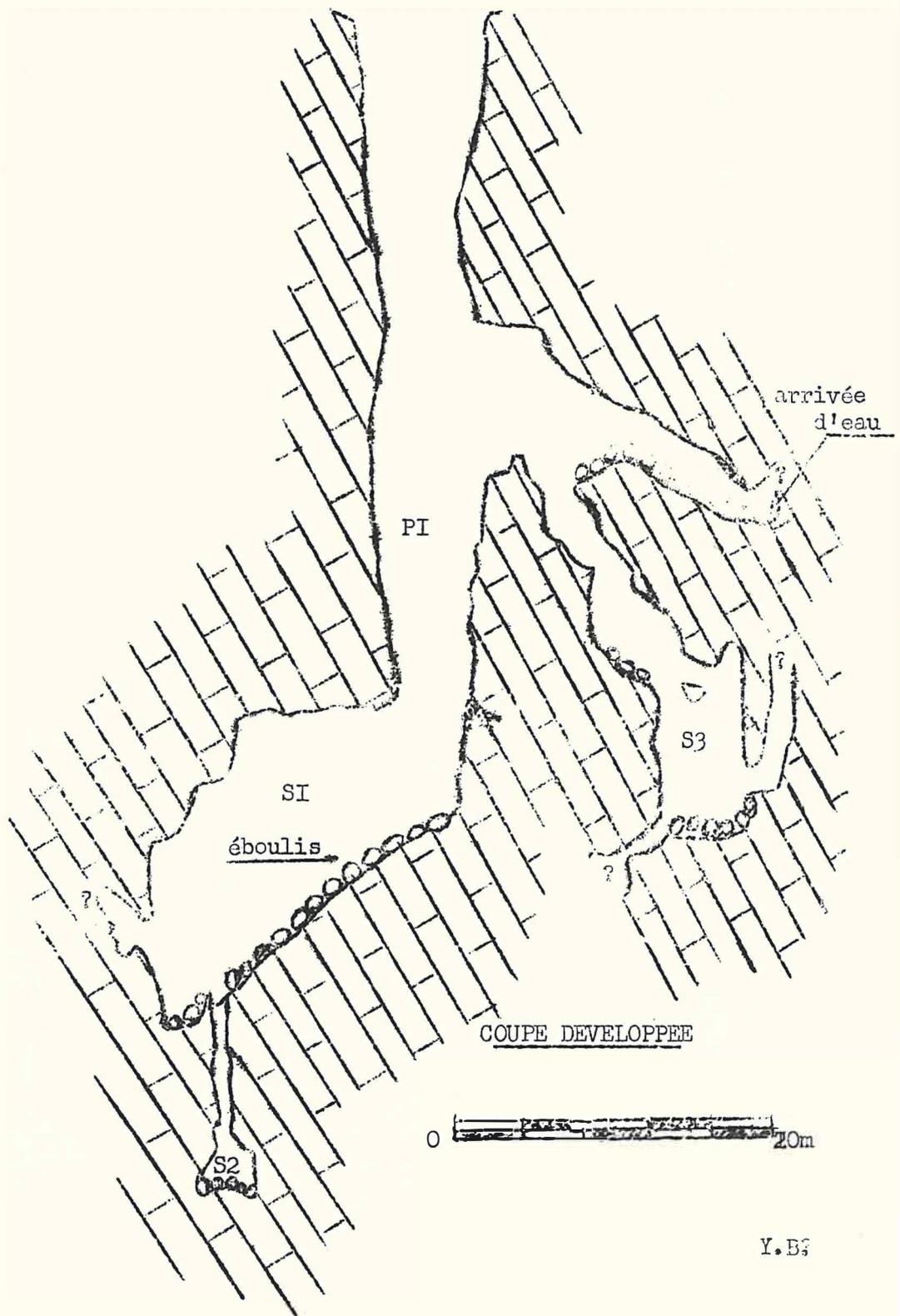
PRECIPICE des ABERGEMENTS M70

CORNIRANCHE en BUCEY (Ain)



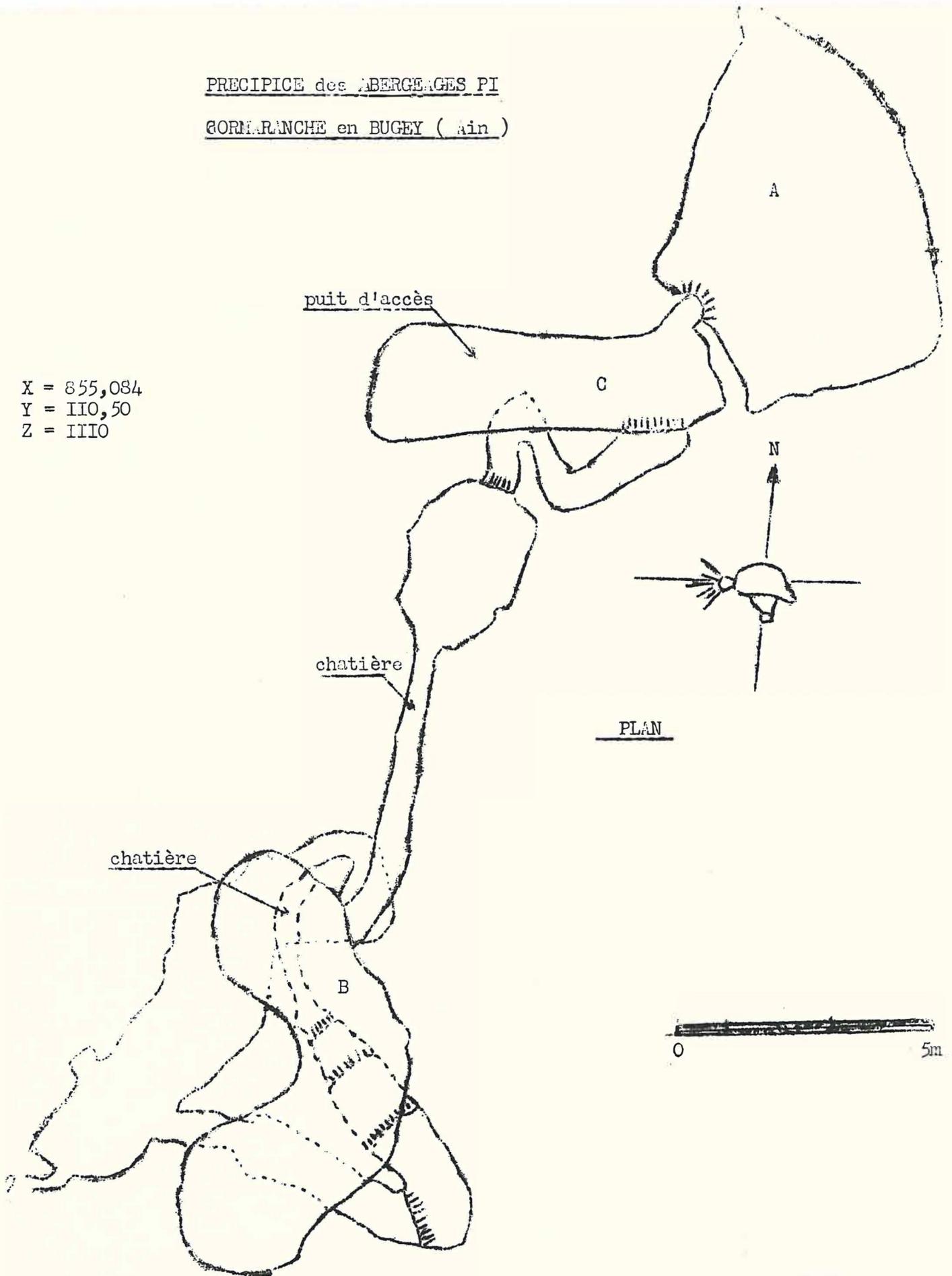
X = 855,08
Y = 110,50
Z = 1110

PRECIPICE des ABERGEMENTS M 70



PRECIPICE des ABERGEGES PI
GORMARANCHE en BUGEY (Ain)

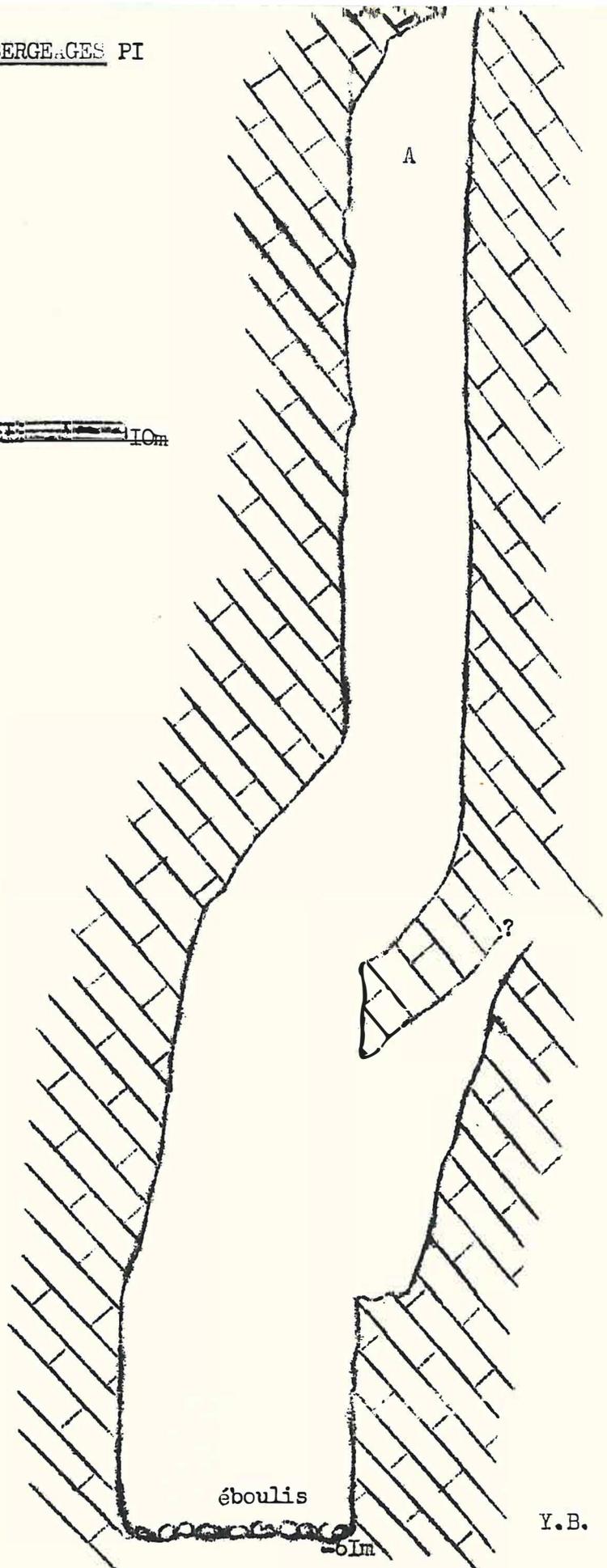
X = 855,084
Y = 110,50
Z = 1110



Y.B.

PRECIPICE des ABERGEMENTS PI

0  10m

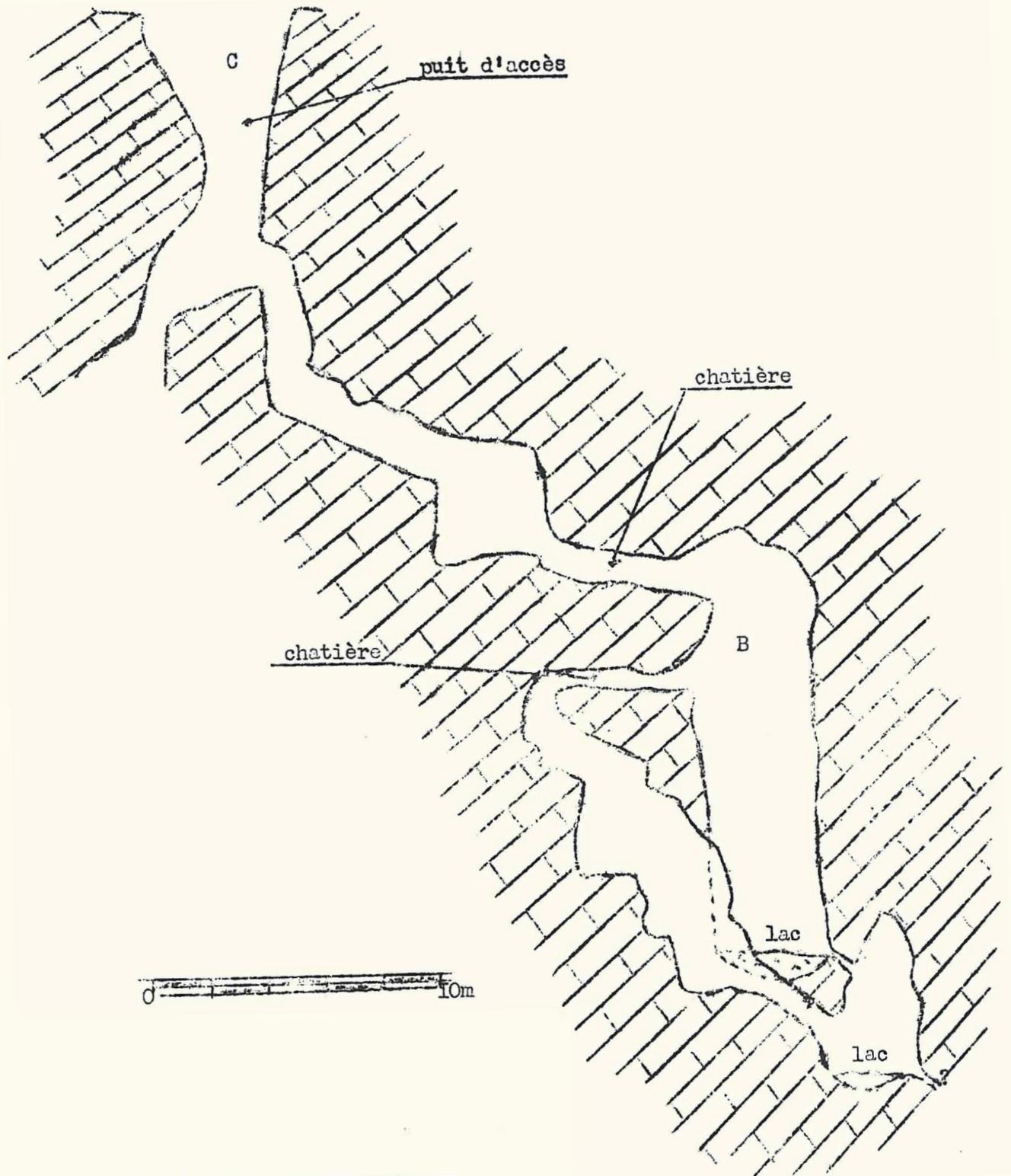


COUPE DEVELOPPEE

PARTIELLE

Y.B.

PRECIPICE des ABERGEAGES PI



COUPE DEVELOPPEE PARTIELLE

Y.B.

Une centaine de mètres plus loin, continuer ensuite sur le même chemin jusqu'à l'orée du bois (environ 600 m). Après une cinquantaine de mètres, il y a un léger élargissement herbeux sur la gauche ; la cavité se trouve à une quinzaine de mètres du chemin, sensiblement au sud-est.

Description - C'est un petit gouffre d'effondrement. L'orifice circulaire mesure 1,5 m de diamètre. Il permet d'accéder, par un puits de 3,5 m, dans une diaclase orientée ouest-est.

A l'ouest, elle est obstruée par des éboulis. A l'est, elle permet d'atteindre une salle basse par un puits de 2,5 m. Au fond de celle-ci et à l'est se trouve une chatière obstruée par des coulées stalagmitiques. En plusieurs endroits, on remarque de petites trémies.

4. GROTTE DE LA LÈBE

x = 854, 315, y = 106, 88, z = 912

Cette cavité est normalement située sur le territoire de la commune de Charancin, mais à une dizaine de mètres de la limite de la commune de Cormaranche en Bugey, juste en dessous du lieu-dit "La Lèbe".

Accès - De Cormaranche en Bugey, emprunter la route départementale 53 en direction de Sainte-Blaizine. Prendre ensuite le chemin de l'Ecu jusqu'au lieu-dit "La Lèbe". La cavité se trouve à environ 100 m de la route, au nord-est, à l'orée du bois.

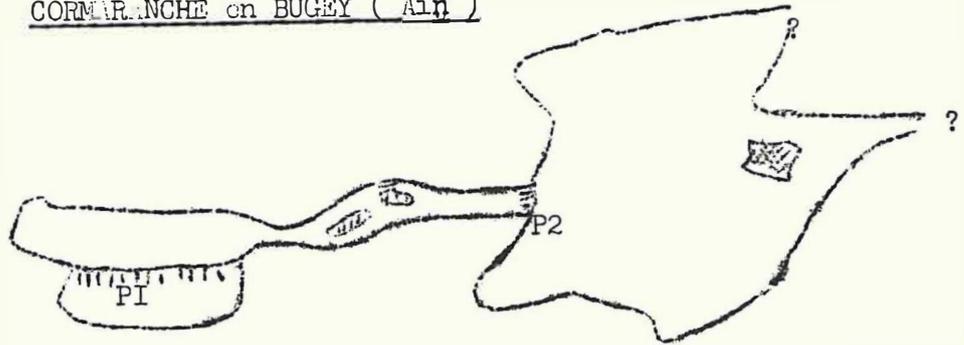
Description - La première salle dans laquelle on arrive par un puits P1 de 3 m, est en combrée d'éboulis. A l'est, une galerie en conduite forcée donne accès au sommet de la seconde salle. Dans cette dernière, au nord-ouest, on distingue un étroit passage entre les blocs d'un ébouli qui est rapidement obstrué ; au sud-est une petite galerie d'une dizaine de mètres conduit dans une dernière salle basse dans laquelle on voit un boyau, aux parois concrétionnées, trop étroit pour permettre une progression.

Yves Besset

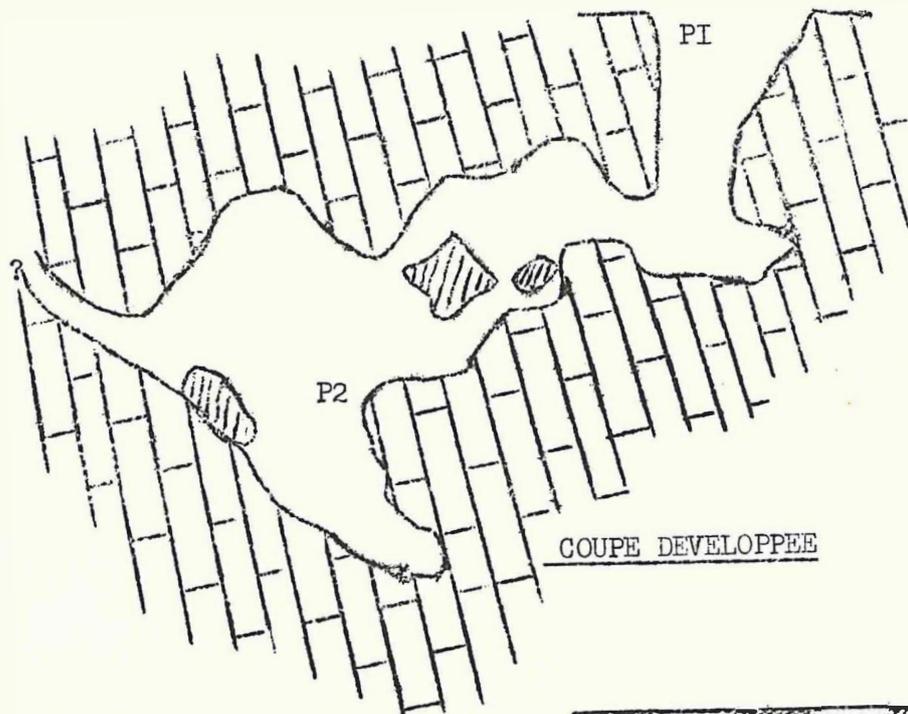
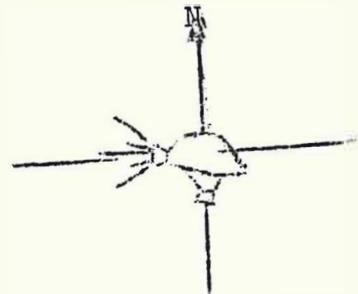
GOUFFRE du GROS VERT

CORMARANCHE en BUGEY (Ain)

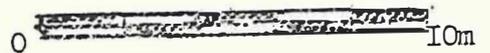
X = 854,36
Y = 109
Z = 922



PLAN



COUPE DEVELOPEE

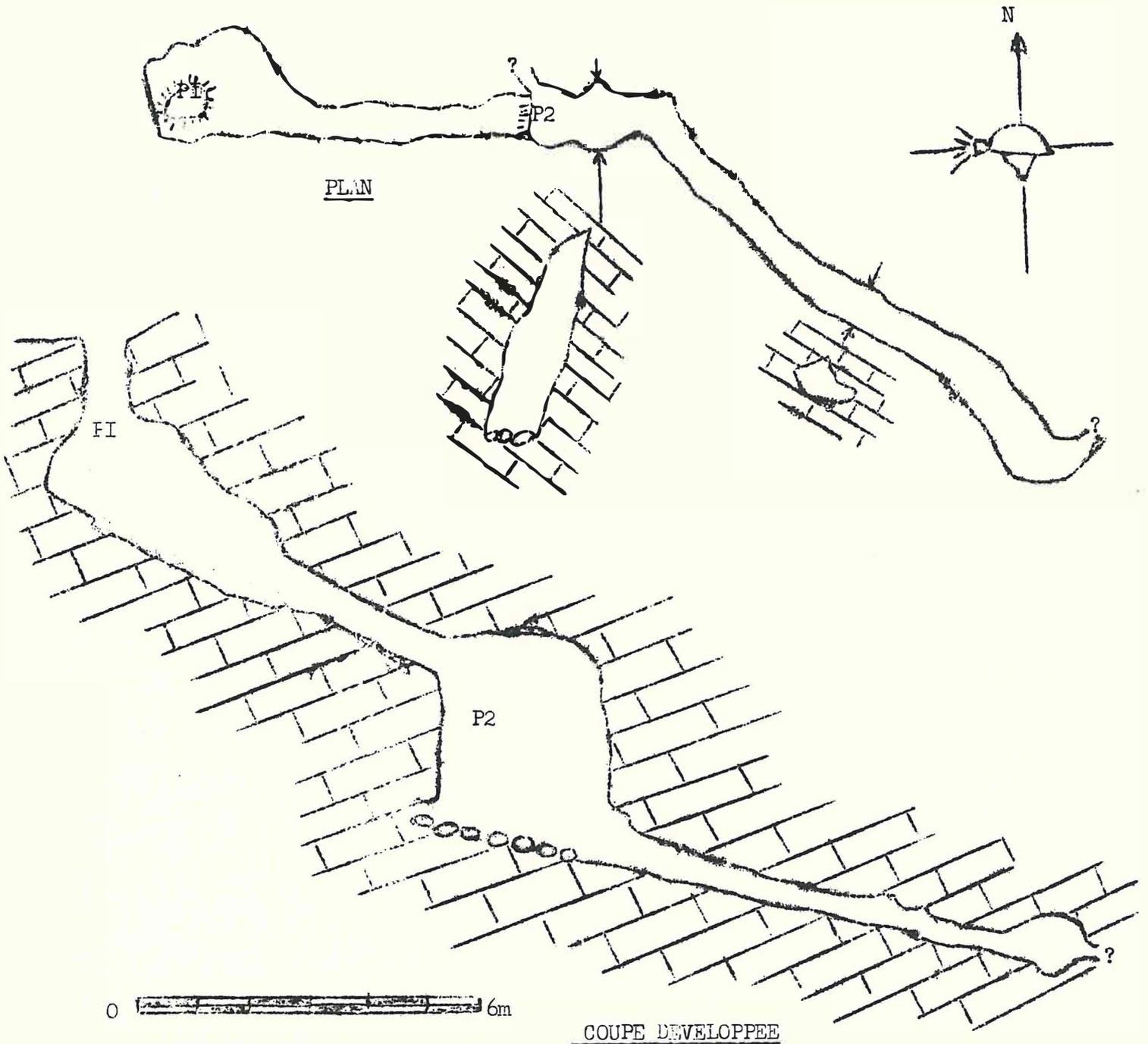


Y.B.

GROTTE de la LEBE

CHARANCIN (Ain)

X = 854, 315
Y = 106, 88
Z = 912



Y.B.

LA POLLUTION DES EAUX EN FRANCE

LEGISLATION ; HISTORIQUE DES LOIS

La première loi portant sur la pollution des eaux date du 15 Avril 1829 et dit :

" Sera passible d'une amende ou d'un emprisonnement quiconque aura jeté dans les eaux des drogues et des appâts de nature à énivrer le poisson ou à le détruire."

De nombreuses lois suivent (1829,1898) mais aucune ne pense à la protection des eaux souterraines.

Par contre l'article 10 de la loi du 15 Février 1902, complété par l'article 1er du décret du 30 Octobre 1935 et l'ordonnance du 20 Décembre 1958 institue un périmètre de protection contre la pollution de la source, de la nappe souterraine ou superficielle ou des cours d'eau servant à l'alimentation publique et interdit d'épandre sur les terrain compris dans ce périmètre des engrais humains, organiques ou chimiques et d'y forer des puits sans l'autorisation du préfet.

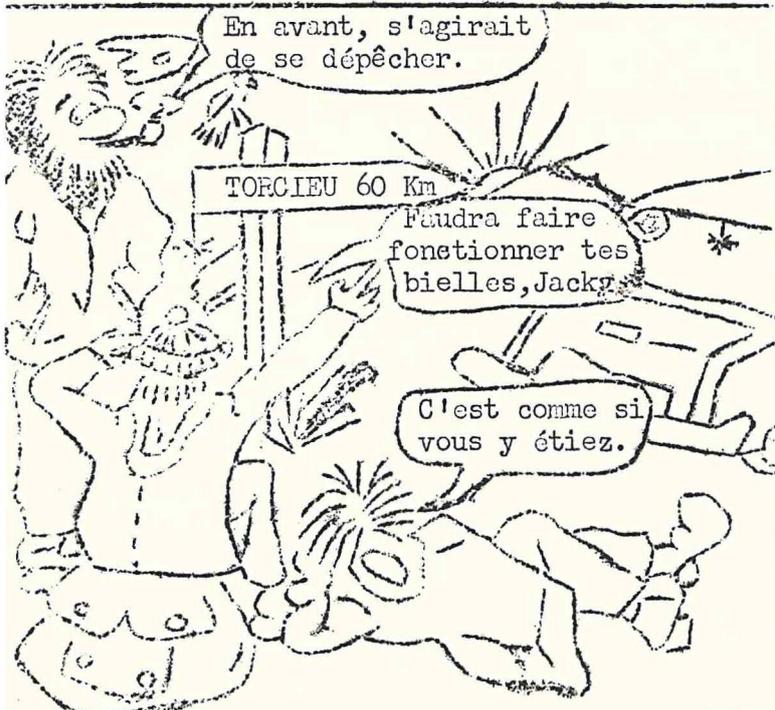
L'article 28 de la loi du 15 Février 1902 , repris à l'article 9 du décret de 1935 , et au décret du 11 Mai 1955 précise que :

"Quiconque , par négligence ou par incurie , laissera introduire des matières excrémentielles ou toute autre matière susceptible de nuire à la salubrité dans l'eau des sources , des fontaines , des puits , des citernes , conduites , aqueducs , réservoirs d'eau servant à l'alimentation publique sera puni des peines portées aux articles R 34 et R 35 du code pénal. Est interdit , sous les mêmes peines , l'abandon de cadavres d'animaux , de déchets de boucherie , fumier , matières fécales et , en général , de résidus d'animaux putrescibles dans les failles , gouffres ou excavations de toute nature autres que les fosses nécessaires au fonctionnement des établissements classés. Tout acte volontaire de même nature sera puni des peines portées à l'article 257 du code pénal."

Yves Besset

Bibliographie : Lutte contre la pollution de l'eau. (O.M.S. 1967)

Jacky part en Speléo

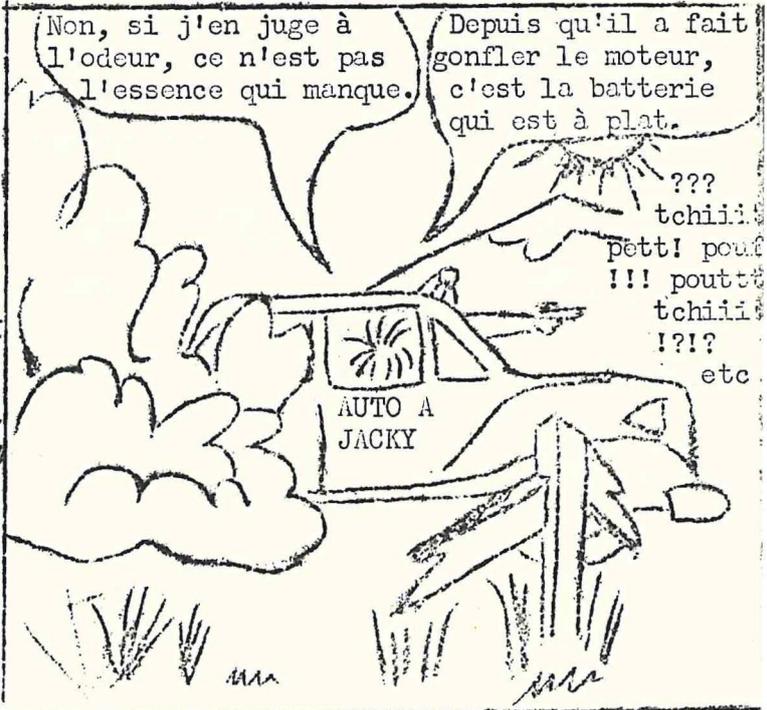


En avant, s'agirait de se dépêcher.

TORCIEU 60 Km

Faudra faire fonctionner tes bielles, Jacky.

C'est comme si vous y étiez.

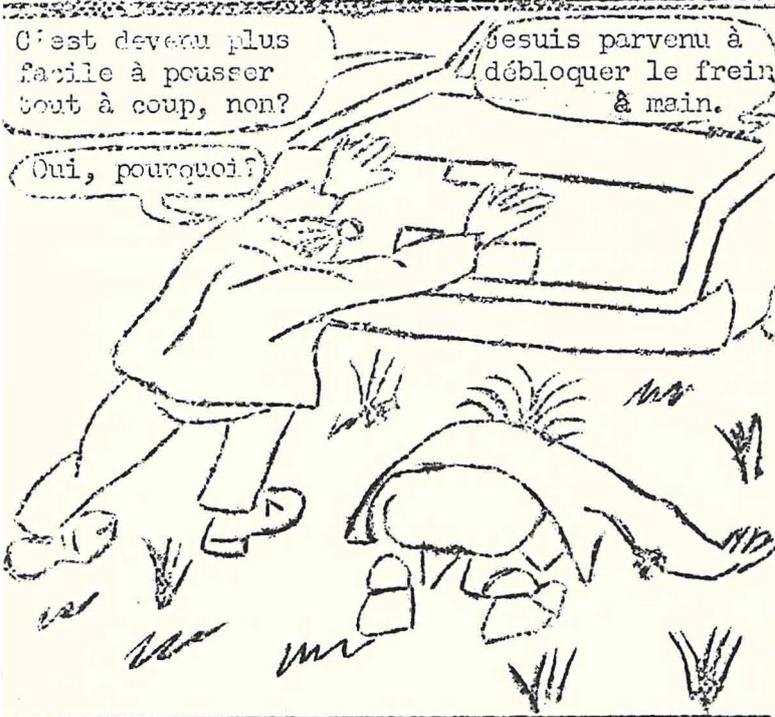


Non, si j'en juge à l'odeur, ce n'est pas l'essence qui manque.

Depuis qu'il a fait gonfler le moteur, c'est la batterie qui est à plat.

???
tchiiii
pett! pouf
!!! poutte
tchiiii
!?!?
etc

AUTO A JACKY



C'est devenu plus facile à pousser tout à coup, non?

Oui, pourquoi?

Jesuis parvenu à débloquer le frein à main.



Elle tourne, ne perdons plus de temps.

Jusqu'ici on tient une moyenne de 53 m à l'heure.



BESSET Yves
PAR ET
REES Vaughan



